



RAPPORT DE MISSION MAROC/OUARZAZATE
FORMATION DE SENSIBILISATION AUX DROITS DES FEMMES ET
DES ENFANTS
DEFENSE SANS FRONTIERE-AVOCATS SOLIDAIRES
Du 23 au 29 Juin 2018

CONTEXTE ET PREPARATION DE LA MISSION :

Lors d'un forum international des Droits de l'Homme, Ghislaine Seze, membre du bureau de DSF-AS, rencontrait Madame Zora ABID-OLLIVIER, qui, en qualité de présidente du Réseau Provincial des Associations Féminines (REPAF) de la région de Ouarzazate, sollicitait l'association DSF-AS pour l'aider dans sa mission d'information et d'assistance des femmes investies dans ce réseau.

Par la suite Zora rencontrait Françoise Fraigneau (membre du bureau DSF-AS) puis Martine Jacquin (présidente DSF-AS) qui proposait une formation sur la « sensibilisation des droits des femmes et des enfants », ce qu'elle acceptait en raison des problèmes de violation des droits des femmes et des enfants qu'elle rencontrait dans le cadre de son réseau. Le REPAF regroupe les responsables de diverses associations féminines marocaines, soit 34 déléguées et 11 cadres administratifs, toutes invitées à participer à cette formation qui leur permettra à leur tour de mener des actions de sensibilisation auprès des femmes et des enfants qu'elles sont amenées à rencontrer dans le cadre de leur fonction.

Trois membres de DSF-AS se proposaient pour cette mission : Martine Jacquin, Caroline Mangold et Evelyne Boileau-Brandomir, accompagnées du cinéaste-réalisateur Jérôme Palteau.

Le travail pour préparer ce projet a duré environ 6 mois, la précédente mission au Cambodge sur ce thème de sensibilisation aux droits des enfants et des femmes nous ayant donné un point de départ. Puis nous nous sommes attachées à la recherche des textes marocains et des outils pédagogiques.

Nous nous sommes réparties le travail de la façon suivante :

- Martine Jacquin : Droit Pénal
- Evelyne Boileau-Brandomir : Le Droit de la Famille
- Caroline Engel-Chetrit-mangold : Le Droit du travail.

Tous les documents établis par chacune d'entre nous ont été tapés et mis en forme par Séraphine Koessa que nous remercions.

DEROULEMENT DE LA MISSION :

-Le samedi 23 nous arrivons à Marrakech à 17H50 heure locale comme convenu (une heure de moins qu'en France où il est 18h50). Il y a 200 kms de route de montagne pour se rendre à Ouarzazate et la nuit tombe vite, vers 20h. Nous arrivons à destination à plus de 23 H.

-Le dimanche 24 nous retrouvons Zora, présidente du REPAF, le matin à l'hôtel : elle nous explique qu'elle a invité des confrères marocains à se joindre à nous pour la formation, ainsi que des enseignants ou des directeurs d'école. Nous la questionnons sur l'A.J. ? Elle nous dit que cela existe, que le Maroc veut progresser et tendre vers plus de démocratie mais qu'il y a un manque de

motivation dans la population, notamment en milieu rural, d'où l'importance des associations féminines. Elle nous informe que la formation aura lieu dans les locaux de l'Ecole Supérieure Hôtelière, non loin de l'hôtel, où les cours sont dispensés en 3 langues : Français, espagnol et anglais. Nous déjeunons à l'hôtel, puis nous partons visiter une coopérative de femmes qui cueillent et transforment les roses.

La route est longue, environ 100km ; sur la route un guide nous attend, Ibrahim que nous retrouverons pour la formation. Arrivés sur place vers 14h, les femmes nous accueillent, nous font visiter leurs locaux, on discute, Zora Abid-Ollivier sert d'interprète, Jérôme Palteau filme, on découvre qu'elles fabriquent des produits de beauté à base d'eau de rose et aussi de la confiture, elles nous offrent le traditionnel thé à la menthe. Martine Jacquin qui leur propose de prendre un ou deux jeunes stagiaires d'Ecole de Commerce pour les aider à commercialiser et à vendre leurs produits...

Nous venons de visiter la 1^{ère} coopérative de femmes, et de découvrir qu'un groupe de femmes peut présenter un projet qui lui permettra d'obtenir des subventions de l'Etat pour le financer (ex ici 8000€ ont été donnés pour le distillateur de roses), ensuite elles s'autofinancent grâce à la vente de leurs produits ; même si elles ne touchent pas de véritable salaire, la coopérative leur permet, d'une part de sortir de chez elles, d'autre part de percevoir ce qu'elle appellent elles-mêmes de l'argent de poche, ce qui leur donne une certaine indépendance.

C'est vraiment un pas pour le Maroc de faire avancer les femmes, notamment en milieu rural, vers une forme d'indépendance, alors que dans la tradition marocaine, la femme était dans l'espace privé et l'homme dans l'espace public. Cette avancée voulue par l'Etat marocain pour les femmes, se trouve en parfaite harmonie avec le thème de notre formation, de sorte que nous comprenons encore davantage l'intérêt de Zora A-O., présidente d'un réseau d'associations féminines, pour sa demande de formation par DSF-AS. Elle se bat pour l'émancipation des femmes et son travail est remarquable, comme nous allons le constater.

-Le lundi 25 juin nous nous rendons dans le centre de Ouarzazate et à 16H nous partons visiter une coopérative de couture. Le principe est le même que dans la précédente coopérative (elles ont des machines à coudre). Les femmes sont très souriantes et aiment ce qu'elles font, la plupart sont mariées et leurs maris sont contents de leur rôle dans la coopérative. Elles ont reçu une commande d'une faculté et nous voyons les uniformes avec les chapeaux carrés.

Cette coopérative fait partie d'un centre plus ancien où sont donnés des cours d'alphabétisation à des personnes de tout âge, spécialement des femmes, pendant les horaires scolaires.

Nous partons ensuite rencontrer les femmes d'une coopérative de pâtisserie, qui, toujours aussi sympathiques et souriantes, nous offre le thé et des gâteaux, nous

remercient de notre visite et des conseils pour une commercialisation qui pourrait se faire dans les grandes surfaces...

Nous repartons vers 20H. Les co-formateurs qui devaient nous rejoindre à l'hôtel ont eu un empêchement et ne sont pas là.

Nous décidons de nous retrouver le lendemain sur les lieux de la formation à 8H30 et nous nous couchons moins tard que les autres soirs pour pouvoir respecter l'horaire... Nous convenons que la formation se déroulera de 9H à 14H30 environ avec une pause à 13H. Ensuite, chaque jour, nous continuons à visiter des coopératives de femmes où nous rencontrons chaque fois des femmes épanouies par leur travail.

LA FORMATION - 26, 27 et 28 Juin :

-Mardi 26 juin nous quittons l'hôtel à 8H15 et arrivons sur place vers 8H20.

La vice-présidente du réseau REPAF, arrive et veut faire ouvrir les portes, c'est une femme particulièrement impliquée, élue conseillère municipale de Ouarzazate. Trois personnes arrivent dont Brahim, parfaitement francophone, qui travaille pour l'Institut Supérieur International du Tourisme de Tanger l'ISITT. Il installe des chaises dans le « patio » pour que nous attendions confortablement. A 9H une femme arrive avec les paper-board et les feutres ; Zora A-O. est arrivée et nous entrons dans les salles vers 10H ; elle nous explique que ce retard est dû au fait que plusieurs femmes viennent de loin, mais qu'elles resteront sur place les autres jours.

Deux co-formateurs sur 3 n'ont pas pu venir, mais Brahim sera un bon co-formateur ainsi qu'Abdellatif, président du pôle associations d'alphabétisation de Ouarzazate, militant et parfaitement francophone. Lachehn, co-formateur, enseignant et directeur d'école primaire sera parfait aussi. Jérôme Palteau est toujours présent pour filmer...

Parmi les stagiaires il y a des assistantes sociales, des membres de coopératives, des éducatrices pour le ministère Jeunesse et Sport, des présidentes, directrices ou membres d'associations féminines...

Il y a environ 25 femmes qui se répartissent en 3 groupes : l'un ira avec Martine J. pour le Droit Pénal, l'autre avec Caroline M. pour le Droit du Travail et le troisième avec Evelyne B-B. pour le Droit de la Famille, soit des groupes de 8 environ. Les groupes tournent de sorte que chaque groupe recevra la formation dans les 3 matières.

Les 3 formatrices sont unanimes pour relever que ces femmes ont été très intéressées par cette formation ; elles étaient attentives, prenaient des notes, posaient des questions pertinentes, impressionnées par ce que peuvent leur apporter les textes ; aussi bien nationaux que les traités internationaux.

La dernière réforme du Code de la Famille marocain (2016) tend vers l'égalité entre l'homme et la femme. Il constitue une avancée des droits des femmes et de leur statut social tout en réduisant les déséquilibres qui existent encore. C'est la 1^{ère} fois dans l'histoire du Maroc qu'une loi sur le statut personnel a été soumise à la délibération d'une assemblée parlementaire et adoptée par les deux chambres. Le caractère inédit de la réforme est que le Code de la famille est innovateur dans le respect de la tradition. Il est destiné à protéger la partie la plus fragile de la société et à garantir les droits des enfants (Le 25 mai 2004 s'est tenue à Rabat la 10^{ème} édition du congrès National des Droits de l'Enfant), mais il faut veiller à son application, surtout en milieu rural.

C'est cela qu'il fallait porter à leur connaissance, et dès le 1^o jour elles ont dit qu'il faudrait aussi informer les hommes ! Elles étaient emballées par la méthode du travail en groupe sur des cas pratiques qui correspondaient aux problèmes des femmes qu'elles étaient amenées à rencontrer. Elles ont toutes reconnu l'importance de se référer aux textes (elles ont promis de se les procurer en arabe via internet ou par leurs responsables), l'importance du rôle des juges et le courage qu'il faut pour défendre ses droits.

Lors du dernier jour de formation il y avait des hommes parmi les stagiaires !

En droit du travail elles ont été impressionnées par les réformes qui vont très prochainement entrer en vigueur, notamment concernant les domestiques, et leur salaire minimum. Elles se réjouissent également d'apprendre qu'il y a des solutions concrètes pour lutter contre le travail au noir, et les licenciements abusifs (trop courant lorsqu'un salarié demande que ses droits soient respectés), notamment par l'intermédiaire de l'inspecteur du travail...

En droit pénal ce sont les peines encourues par les maris violents qui les impressionnent et entraînent de vives discussions au sein du groupe ; les comparaisons avec des audiences en France les intéressent particulièrement, mais surtout le fait de connaître les droits des victimes qui peuvent se constituer partie civile...

-Mercredi 27 juin. La formation se déroule dans la même ambiance de 9H à 13H. C'est ce deuxième jour qu'a été offert à tous un repas dans un hôtel avec musique (on devait apprendre que le chanteur était un directeur d'école !). Brahim MAISSOUR, avocat au Barreau de Rabat nous a rejoints après 7 heures de route, ainsi qu'un confrère de Ouarzazate qui avait eu l'occasion de rencontrer Michel Rocard !

-Jeudi 28 juin. Les stagiaires sont présentes à l'heure et la formation peut avoir lieu comme les autres jours, les femmes sont fières de nous dire ce qu'elles ont appris. C'est le dernier jour de formation, les stagiaires remplissent la feuille d'évaluation et Zora A-O. procède à la remise des « diplômes », tant pour les

formateurs que pour les stagiaires qui étaient ravis. Puis nous nous quittons après de chaleureux « au revoir ».

Nous repartons tôt le lendemain matin pour ne pas rater l'avion, Zora A-O. est là pour nous accompagner ! Nous la remercions pour son travail, elle nous remercie à son tour et pense déjà à une nouvelle formation...

Fait le 16 JUILLET 2018

**défense sans frontière
avocats solidaires**

**18 rue Saint-Yves
75014 Paris, France**

+33 (0)6 84 48 97 17

**contact@
defensesansfrontiere.org**